

CONSEIL MUNICIPAL

du 13 février 2017

ABSENTS : Mme Bérengère BRÉZILLON (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)
M. Damien DUMARGNE (pouvoir à Mme Christelle SOHET)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE** de donner son accord à la poursuite et à l'achèvement des procédures du Plan Local d'Urbanisme par la Communauté Urbaine du Grand Reims qui détient la compétence urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2017. (Les travaux d'élaboration du PLU restent à la charge de la commission communale en place, mais seront actés par la Communauté Urbaine du Grand Reims).
- ❖ **DÉCIDE** d'adhérer au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme qui est la Communauté Urbaine du Grand Reims anciennement Reims Métropole avec qui l'ensemble des communes de la CCVCMR avaient conventionné.
- ❖ **DÉCIDE**, au vu du transfert des charges liées aux dépenses d'investissement de voirie vers la Communauté Urbaine du Grand Reims, d'adopter la convention de dette récupérable (attribution de compensation).
- ❖ **APPROUVE** la modification du régime forestier de l'ONF entre la parcelle C 41 (en partie) et C102.
- ❖ **DÉCIDE** de déclasser l'immeuble soit anciennement occupé par la Poste puis par l'Agence Postale Communale sis 7 rue Nationale, cadastré AB 475 et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune.
- ❖ **APPROUVE** l'Agenda d'Accessibilité Programmée sur 6 ans pour mettre en conformité l'Installation Ouverte au Public (le cimetière) et les Etablissements Recevant du Public (la salle des fêtes et l'église).

Questions diverses :

- Planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles.
- Point d'avancement sur les réunions de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- Projet de continuation d'une étude pour la réhabilitation de l'ancienne école des filles en appartements par Plurial Novilia. Vote de confiance : 10 oui, 3 non et 1 abstention.
- Projet de réhabilitation de l'ancienne Poste dans son ensemble, au vu de la disponibilité du rez-de-chaussée et du départ du locataire, à l'étage, dans les prochains mois.
- Demande auprès de la Poste pour déplacement de la boîte aux lettres fixée à l'ancienne Poste vers les panneaux d'affichage de la mairie.
- Lecture du courrier émanant de la Section Locale des vignerons de Ludes.
- Mobilisation le samedi 4 mars à 10h devant le collège de Rilly-la-Montagne afin de protester contre la suppression d'une classe de 5^{ème}.
- Compte rendu du conseil d'école
- Achat de 12 décors de Noël supplémentaires après avis du conseil municipal.
- Atelier de couture, tricot ou broderie proposé par les petites mains de Ludes de 14h à 17h (jour non déterminé) à la salle des fêtes .
- Réunion d'information menée par M. Alain TOCUT sur les énergies renouvelables le vendredi 24 mars à 20h30 à la salle des fêtes.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND